

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aviation civile*

**Décision n° 13-7 du 23 janvier 2013 relative à l'intérim du chef du service  
de la navigation aérienne Sud-Est (SNA SE) (direction des services de la navigation aérienne)**

NOR : DEVA1303088S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des opérations,

Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2008 modifié portant organisation de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision DSNA/D n° 05-0043 du 3 mars 2005 modifiée portant organisation interne de la direction des opérations à la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision n° 11808 DG du 31 juillet 2009 nommant M. Éric BRUNEAU directeur des opérations à la direction des services de la navigation aérienne à compter du 29 juillet 2009,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Lionel DUTARTRE, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du service de la navigation aérienne Sud-Est (SNA SE), est chargé de l'intérim des fonctions de chef du SNA SE à compter du 1<sup>er</sup> février 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 23 janvier 2013.

E. BRUNEAU